

Vœux du 21 janvier 2023.

Chers administrés, chers amis,

C'est avec le même plaisir que le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de pouvoir vous retrouver et de partager ce moment de convivialité.

Le contexte international, avec le retour de la guerre aux portes de l'Europe, le contexte social en France, nous rappellent que nous sommes chanceux de vivre sur notre territoire.

En revanche, la période que nous venons de traverser à été exceptionnelle à plusieurs égards. Après les restrictions dues au COVID, il nous a fallu affronter une phase de sécheresse inhabituelle qui a duré des mois et qui on l'espère est terminée. Les pluies et même la neige en abondance sont enfin venues, ce qui m'amène à vous parler de :

Notre eau potable.

Les importants travaux de mise aux normes de nos installations d'eau potable que la municipalité a menée dernièrement ont prouvé tout leur intérêt. Pour le village, nous possédons maintenant trois forages et au plus fort de la sécheresse, et là où encore aujourd'hui beaucoup de communes sont en difficulté, nous avons pu assurer la distribution. Pour le hameau de Rouquié, nous avons connu des problèmes à la mi-août, mais d'ordres techniques, qui ont été réglés sans qu'aucun administré ni estivant n'ait à subir de restriction. De plus, les travaux effectués sur cet équipement ont permis de réaliser un captage supplémentaire qui assurera une certaine sérénité pour l'avenir.

En revanche et dans le même temps, certaines résidences isolées ont vu leur source s'assécher. Un courrier d'informations a été envoyé par la mairie à l'ensemble de ces propriétaires afin de leur conseiller d'effectuer des recherches de nouvelles ressources en eau, sachant que cette situation en période estivale risque de se renouveler à l'avenir.

La commune n'a malheureusement pas les moyens financiers de raccorder toutes ces résidences et le schéma directeur établi lors de la création de Plan Local d'Urbanisme ne le permet pas. Pour rappel et en dépannage, l'eau potable de la commune est disponible au niveau des lavoirs et de la fontaine publique au départ de la rue des Artisans.

Les travaux concernant nos dispositifs de distribution d'eau potable du village et du hameau de Rouquié redémarreront aux beaux jours, soit la finition des aires de captages avec la mise en service définitive, la création de dalles de propreté et les clôtures. A cette échéance, la deuxième tranche pourrait démarrer, soit la mise aux normes des réservoirs, la mise en place de doseurs automatiques ainsi que les clôtures de ces espaces.

ESA Métolachlore

Une molécule non admise alors par l'ARS et qui a été trouvée dans l'eau lors de la première analyse suite aux travaux des captages du Redondel. La campagne d'analyses mensuelles imposée par la même ARS depuis le mois de février 2022 qui devait durer 1 an et dont le coût s'élevait à 20 000 € n'a plus fait apparaître de concentration de cette molécule lors des prélèvements suivants. Par ailleurs, l'ANSES (Agence nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail) a publié le vendredi 30 septembre un nouvel avis concernant cette molécule. Elle classe depuis cette date ce métabolite : pesticide non pertinent et sans danger. Les analyses mensuelles prévues jusqu'à la fin de l'année ont donc été stoppées.

Notre station d'épuration.

Nous avons reçu en mairie courant novembre un courrier recommandé de la part de la Direction Départementale des Territoires d'Albi nous informant de la non-conformité en performance du système de traitement des eaux usées du village. Nous le savions déjà par le biais des rapports de contrôle annuel du SATESE, le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration du Département. En d'autres termes nous sommes mis en demeure dans un premier temps d'entamer une étude de faisabilité (le foncier, les financements, etc.) en prévision de la construction d'une nouvelle station, très certainement une roselière, bassins plantés de roseaux.

Nous allons donc nous rencontrer prochainement avec les services de la DDT, l'Agence de l'eau, et le Département afin d'envisager ce programme, sachant que normalement, notre Communauté de communes devrait prendre la compétence Eau/Assainissement dès 2026. Nous ne manquerons pas de vous informer à ce sujet.

Notre base de Plein Air et de Loisirs.

Notre Base située au hameau de Rouquié a connu au printemps 2022 une réorganisation et un réaménagement. En effet, des travaux relatifs à son usage et surtout à la sécurité de tous ont été entrepris. Accompagné d'un règlement général intérieur, cet espace public a enfin connu un été calme et serein.

Notre voirie communale.

Nous continuons à restaurer et entretenir notre voirie communale et intercommunale dans la mesure du possible, ce possible étant vous l'aurez compris d'ordre financier. La montée de la rue des Artisans a été complètement réhabilitée après qu'un administré nous ait signalé des infiltrations dans son habitation. Comme chaque année, la route de Vialanove est refaite par tronçon ainsi que la route la Brizaude.

Au sujet de nos abeilles.

La commune de Lamontéliarié confirme son label « APIcité » : 2 abeilles « démarche remarquable ». Cette distinction lui a été remise à nouveau en cette année 2022.

Notre salle des fêtes est baptisée. Salle Thérèse BASCOUL.

C'était la cérémonie du 14 juillet 2022 comme chaque année à Lamontéliarié, mais beaucoup de Montéliots étaient aussi présents pour assister à la dénomination de notre salle des fêtes. Le nom d'une grande dame lui était donné : Madame Thérèse BASCOUL, institutrice au village durant 32 années.

Le projet « Cœur de village » et le garage communal.

Notre Communauté de communes nous a proposé dans le cadre des projets « Cœur de village », de réaliser des travaux d'embellissement de la place de la mairie et de restauration de la croix à l'entrée du village, d'embellir le coin garage actuel afin d'en faire un point infos pour les randonneurs ou autre usager, et d'y réhabiliter une fontaine à chapelets déjà sous ce préau à une autre époque. De plus, ce lieu de rangement est actuellement trop exigu et non fonctionnel. Le réaménagement n'aura aucun coût pour la commune. Tous les travaux seront pris en charge par notre Communauté.

Nous avons donc du étudier le projet de construction d'un garage municipal plus adapté afin de stocker le matériel et l'outillage, de stationner le tracteur-tondeuse, la lame de déneigement et autres équipements dont la mairie est propriétaire. C'est aujourd'hui chose faite.

1 er janvier 2023 : 100 % des emballages et papiers se trient !

Le geste de tri devient plus simple, plus facile. Depuis le 1er janvier, tous les emballages et tous les papiers doivent être déposés dans le bac jaune, grâce à l'extension des consignes de tri. Ainsi, nous pouvons trier tous les emballages métalliques, les briques alimentaires, les cartons et tous les papiers, mais aussi tous les emballages en plastique, pots de yaourt, barquettes, pots et tubes de crème cosmétique, films d'emballage, blisters, sacs plastiques et papiers, plaques de médicaments « vides » bien-sûr et les déposer dans les bacs jaunes prévus à cet effet.

Un centre de tri Trifyl nouvelle génération, implanté à Labruguière, accueillera toutes les collectes sélectives pour les trier par matériau et permettre leur recyclage.

Ces nouvelles consignes de tri sont identiques sur tout le territoire français. Où que vous alliez, vous triezy tous les emballages et tous les papiers dans un même bac.

Réseaux de chaleur.

Dans le contexte financier, environnemental, climatique et énergétique que nous traversons, la municipalité a souhaité s'interroger concrètement sur son propre mode de consommation de l'énergie. L'objectif de cette réflexion est multiple. Réduire la facture, envisager la suppression du fossile et privilégier les ressources locales. Concrètement, nous avons identifiés le poste chauffage de nos bâtiments communaux, actuellement alimenté en gaz propane, et ceci bien avant la crise énergétique lié au conflit en Ukraine.

Afin d'envisager des alternatives, nous avons demandé à TRIFYL d'étudier un projet de réseau de chaleur utilisant le bois fluide comme énergie pour le chauffage des locaux (granulé ou plaquette). L'étude d'un tel projet aujourd'hui est encore plus intéressante à poursuivre avec la flambée du prix des énergies. Les premières conclusions orientent le projet vers le combustible plaquette, de fabrication plus locale et de proximité.

La présence de TRIFYL à nos côtés nous a permis d'envisager de faire encore mieux en définissant un périmètre pour le réseau de chaleur, intégrant la possibilité de raccorder des résidences privées. Une enquête auprès des résidents concernés a été effectuée pour glaner quelques informations de consommations complémentaires et envisager un projet plus ambitieux pour une partie du village. L'objectif est qu'une telle opération soit véritablement plus intéressante pour tout le monde.

En effet, TRIFYL, dans ces conditions, serait en mesure d'intervenir financièrement et techniquement pour assurer le fonctionnement d'une telle chaufferie en lieu et place de la commune. Celle-ci n'a pas les moyens de réaliser un tel projet. Les consommations de chacun et le prix de la chaleur livrée devront couvrir l'ensemble des frais pour que TRIFYL soit à l'équilibre, donc sans impact sur les finances communales, outre l'achat de calories pour chauffer ses propres bâtiments. Tout le travail reste à mesurer avec le plus de précision possible et surtout, quel volume d'économies est à envisager, tant pour la collectivité que pour les particuliers concernés.

Pour ceux qui n'ont pas encore le réseau de chauffage dans leur maison, il conviendra de regarder du côté des aides à l'amélioration de l'habitat (Une Opération est en cours sur les Hautes Terres d'Oc) afin de se faire aider au mieux et réaliser des travaux indispensables au raccordement du réseau de chaleur. L'occasion également d'améliorer le confort (chauffage central, moins de manutention, etc.) en envisageant également des travaux d'isolation. Notre technicien énergies, Monsieur COURTY, se tient à votre disposition pour plus d'informations adaptées à votre situation particulière.

Ce travail n'est pas fini, mais il nécessitera l'adhésion du plus grand nombre pour se réaliser. Nous prévoyons une réunion d'information à la fin de l'hiver pour vous donner plus de détails sur ce projet. A travers celui-ci, c'est l'occasion pour nous de réaliser de sérieuses économies en fonctionnement, tout en supprimant une énergie fossile chère, polluante et lointaine. Une alternative pour privilégier la ressource en bois locale et renouvelable si elle est bien gérée.

L'occasion également de mobiliser ainsi nos acteurs locaux tels que des forestiers, des agriculteurs, pour fournir une chaleur compétitive, toujours à Lamontéliarié.

J'en ai fini, mais je veux ici remercier nos agents, Véronique, Florence et Bernard pour leur travail et je tiens à féliciter et à remercier également l'association « Les Montéliots » qui s'efforce de maintenir un dynamisme sur notre commune en programmant un grand nombre d'animations, spectacles divers, marchés, balètis, etc., celles-ci étant les bienvenues après la crise sanitaire que nous avons connue ces deux dernières années.

Et je tenais à remercier également Monsieur Henri FURA, qui m'a très gentiment proposé de refabriquer des axes en inox qui nous ont été dérobés sur notre ponton de la base. Nous les remettrons en place avec lui dès que le niveau du lac le permettra.

Il me reste dès à présent à vous souhaiter de la part du Conseil Municipal une très belle année 2023. Portez-vous bien.